

# Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



octobre 2014

## MAIRIE

Place de la Mairie  
35590 CLAYES  
Tel 02 99 61 20 30  
Fax 02 99 06 19 33  
mairie@clayes.fr  
[www.clayes.fr](http://www.clayes.fr)

Ouverture :  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 15h30 à 18h  
Samedi de 9h à 12h

## MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h  
Samedi de 10h30 à 12h30  
Tel 02 99 07 10 32

## MJC

Mercredi de 14h à 18h  
Samedi de 14h à 18h  
(lundi au vendredi durant les vacances  
scolaires)

## PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h  
Mercredi 14h à 17h  
Vendredi 9h à 12h  
Samedi 14h à 17h  
(horaires d'hiver)



Clayes



## Le mot du Maire

Dans quelques semaines nous rentrerons dans une nouvelle ère, celle que nous appellerons désormais la "Métropolisation".

Successivement sous statut de District, puis communauté d'agglomération, Rennes Métropole deviendra au 1<sup>er</sup> janvier 2015, comme huit autres agglomérations françaises, une Métropole de droit commun.

Ce changement aura un certain nombre de conséquences pour notre commune.

Parmi les premiers effets, le transfert de la compétence en matière d'eau et d'assainissement à Rennes Métropole, dès le début de l'année 2015.

Les lagunes ne seront donc plus sous notre responsabilité. Une intervention hebdomadaire des agents communaux devrait cependant rester à notre charge, afin d'assurer les analyses et le nettoyage des équipements techniques nécessaires au bon fonctionnement de la station.

Concernant le domaine communal de la voirie et de l'éclairage public, nous devrions, pour le compte de Rennes Métropole, garder l'ensemble des tâches et responsabilités attachées au service de la voirie (comprenant la création, l'aménagement et l'entretien). La mise en place d'une convention de gestion est prévue pour une durée transitoire de deux années (jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017). À cette date, le Conseil Général devrait rétrocéder tout ou partie des voiries départementales à Rennes Métropole.

Ces différentes transformations entraînent bien sûr de nombreuses et lourdes tâches administratives, ainsi qu'un impact sur la réalisation du budget à venir. La baisse annoncée des dotations de l'état devrait également complexifier la tâche.

J'aurai bien sûr l'occasion de revenir vers vous sur ces sujets.

Je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles arrivées dans la ZAC des Petites Haies. Elles sont désormais au nombre de 60. Nous restons sensibilisés à son rythme de développement. Nous devrions, théoriquement en 2016-2017, prolonger notre engagement avec Territoire et Développement (l'opérateur en charge de sa réalisation). L'achèvement de cette ZAC pourrait alors se situer vers 2021.

La rentrée scolaire s'est bien passée : 91 élèves répartis en 4 classes fréquentent notre école. Les Temps d'Activités Périscolaires ont démarré le vendredi 5 septembre dans les conditions prévues. Nous avons aujourd'hui de bons retours.

Je vous souhaite une bonne fin de vacances de la Toussaint et une bonne lecture.

Philippe SICOT



La cérémonie 2015 des vœux du Maire se déroulera le **samedi 10 janvier à 11h** (salle polyvalente)



## Sommaire

Le mot du Maire	page 2
Conseil municipal	page 3
Vie communale	page 5
CCAS	page 8
Vie associative	page 9

-----  
Directeur de publication  
Philippe SICOT, Maire

Commission communication  
Resp. : Claude FOUILLET  
Membres : Laurence GUEGUEN,  
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos  
Mairie de Clayes

## Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du Conseil Municipal (juillet à septembre 2014). L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site [www.clayes.fr](http://www.clayes.fr).

### CONVENTION DE RESTAURATION 2014-2015

Dans le cadre de la restauration scolaire, le Conseil Municipal a renouvelé pour l'année 2014-2015 la convention de restauration avec la société RESTECO.

### GROUPEMENT DE COMMANDE ÉNERGIE

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les collectivités doivent soumettre à concurrence les marchés de fournitures de gaz.

Les syndicats d'énergie d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor proposent aux communes qui le souhaitent de constituer un groupement de commande.

Le Conseil Municipal a décidé de l'adhésion de la commune au groupement de commandes, en signant une convention avec ces syndicats (SDE 22 et 35).

### EXAMEN DES CHARGES TRANSFÉRÉES CONSÉCUTIVES À L'ADHÉSION DES COMMUNES DU PAYS DE BÉCHEREL

Suite à l'entrée des communes de Bécherel, Miniac-sous-Bécherel, Langan, Romillé et La Chapelle-Chaussée dans la communauté d'agglomération de Rennes Métropole, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a défini le montant de l'attribution de compensation de ces 5 communes. Le Conseil Municipal en a approuvé le montant.

### CRÉATION D'UN CENTRE DE LOISIRS ET CONVENTION DE PARTENARIAT

En parallèle de la réforme des rythmes scolaires et afin de répondre aux besoins des familles clayennes concernant le mode de garde des enfants les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires, le Conseil Municipal a décidé de la création d'un Centre de Loisirs communal.

Il est organisé, géré et administré par l'association *Franças d'Ille-et-Vilaine*, selon les modalités définies dans la convention de partenariat validée par les membres du Conseil. Cette convention a été signée pour la période allant de septembre 2014 à décembre 2015. Chaque année, un avenant à cette convention sera soumis à nouvelle délibération du Conseil Municipal.

### ANNEXE FINANCIERE 2014 A LA CONVENTION AVEC LA FEDERATION DES MJC

Dans le cadre de l'animation jeunesse de la commune, le Conseil Municipal a validé l'annexe financière 2014 à la convention de partenariat avec la fédération régionale des MJC (signée en 2012). Son montant total de 24 923,00 €

### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION : MULTISPORTS

Dans le cadre de l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires, une convention a été signée avec le club *CMG sur-Ille Handball* pour la mise à disposition d'un animateur sportif pour l'activité multisports. Le montant annuel de la participation communale est de 1 440,00 €.

### DÉSIGNATION D'UN ÉLU RÉFÉRENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La lutte contre l'insécurité routière constitue l'un des axes prioritaires des politiques publiques menées depuis 2002. Pour aider à prendre en compte les enjeux de la sécurité routière, le Préfet d'Ille-et-Vilaine et l'association des Maires d'Ille-et-Vilaine a proposé à chaque conseil municipal du département de désigner un élu référent sécurité routière. Claude Fouillet sera l'élu référent sécurité routière pour le mandat 2014-2020.

## ASSAINISSEMENT - RÉVISION DES TARIFS

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir pour 2015 les tarifs assainissement sur la base des tarifs 2014, soit :

- la part annuelle à 46,99 € et le prix de la consommation au m<sup>3</sup> à 1.14 €,
- la redevance forfaitaire à 163.99 € pour les divers abonnés disposant de l'assainissement collectif et non raccordés au réseau d'eau potable.

## Recensement de la population

Organisé tous les 5 ans, le recensement de la population clayenne se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Des agents recenseurs, habilités par la commune, vous rendront visite afin de vous aider à remplir les fiches de renseignements nécessaires au calcul du nombre d'habitants.

Afin de permettre le bon déroulement de cette enquête, la commune recrute des agents recenseurs. Si vous êtes disponibles (de préférence le soir et le week-end), avec un véhicule, vous pouvez déposer votre candidature (lettre + cv) au secrétariat de mairie avant le 20 novembre 2014.

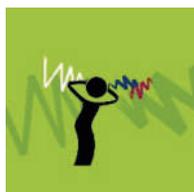


## Halte au bruit

Pour permettre à chacun de bien vivre à Clayes, voici quelques consignes en matière de nuisances sonores :

### Aires de jeux

Afin de préserver la tranquillité des riverains, nous remercions les enfants de ne pas jeter des cailloux sur les toboggans. Par ailleurs, l'utilisation des aires de jeux est interdite après 22h.



### Tondeuses

L'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants est interdite le dimanche.

## Dépôts des déchets

Régulièrement des dépôts sauvages de déchets ont lieu à proximité du terrain de foot.

Nous vous rappelons que :

- les déchets verts doivent être déposés, aux heures d'ouverture à la plate forme déchets verts ;
- les encombrants doivent être déposés dans les déchetteries de Saint-Gilles ou Pacé (horaires d'ouverture sur le site de Rennes Métropole) ;
- des conteneurs à verres sont disponibles en différents points de la commune.

+ d'infos : <http://dechets.ca-change-tout.fr>



## Sécurité routière

Pour des raisons de sécurité, nous rappelons à l'ensemble des piétons qu'ils doivent utiliser les chemins piétonniers balisés et ne pas circuler sur la route.



## Classes 5

Afin d'organiser la fête des classes 5, toutes les personnes souhaitant faire partie du comité d'organisation sont invitées à une réunion le **samedi 22 novembre 2014 à 11h** (salle des associations).



Contact : Annick Guyon 02 99 07 08 52  
Eric Lancelot 02 99 61 20 29

## Commémoration du 11 novembre

L'association CATM, anciens combattants, veuves et citoyens de la paix de Clayes organise la commémoration de l'armistice 1918, le **dimanche 9 novembre 2014** :

- 10h50 : rassemblement des combattants, veuves et citoyens de la paix à la Mairie ;
- 11h : dépôt de gerbes au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Toutes les personnes qui désirent s'associer au devoir de mémoire sont cordialement invitées.

### Concours de belote

Le concours organisé par l'association des anciens combattants se déroulera le samedi 29 novembre à 14h (précises) dans la salle polyvalente.

Il est ouvert à tous, un lot sera remis à chaque participant.

## Feu d'artifice 2015

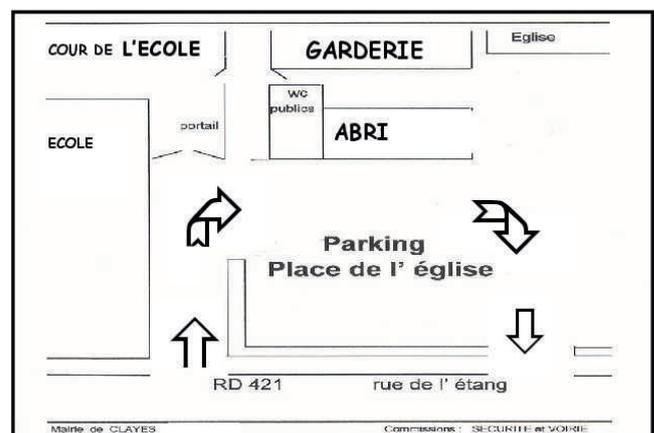
La municipalité recherche une ou deux personnes bénévoles, domiciliées sur la commune pour participer à la mise en place du prochain feu d'artifice habituellement tiré le 13 juillet. Des connaissances en électricité seraient bienvenues.

Renseignement en Mairie ou auprès de Loïc Meneux, 2<sup>ème</sup> adjoint.



## Accès école

Comme chaque année, nous vous invitons à respecter le plan d'accès du parking de l'école ci-dessous :



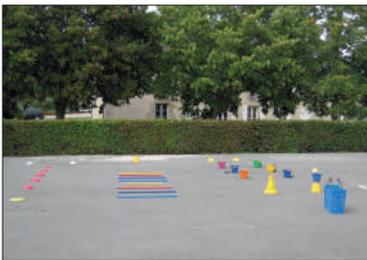
## Les Temps d'Activités Périscolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, appliquée sur Clayes depuis la rentrée de septembre 2014, la commune a mis en place chaque vendredi après-midi de 14h à 16h les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Du 5 septembre au 17 octobre, une moyenne de 51 enfants par vendredi (sur 91 enfants scolarisés) ont participé aux différents ateliers.

Cinq groupes ont été mis en place sur cette première période :

- groupe 1 (Virgil Hamici) : parcours sportifs, jeux de groupe, initiation au hockey et au handball (enfants de CE1 / CE2 durant 1h45).



- groupe 2 (Martine Guillard) : activités manuelles (fabrication d'une grenouille, d'une étoile, d'un oiseau en pomme de pin) et chant (enfants de CP / CE1 durant 50 mn puis enfants de GS / CP durant 50 mn)

- groupe 3 (Adrien Letertre) : multisport (enfants de GS / CP durant 50mn puis enfants de CP / CE1 durant 50 mn)

- groupe 4 (Jean Hery) : création d'un court-métrage en format stop-motion (film image par image) : création d'un scénario et du décor, découverte des techniques de tournage. Les dernières séances ont été consacrées au tournage du film (enfants de CM1 / CM2)

- groupe 5 (Monique Aubry) : sieste et histoires (enfants de PS / MS).



## Centre de Loisirs

Le 3 septembre dernier, le Centre de Loisirs Educatif (CLE) a ouvert ses portes à Clays.

Géré par les Francas d'Ille et Vilaine, association d'éducation populaire, il s'inscrit dans une démarche intercommunale avec Parthenay-de-Bretagne.

Le mercredi et les vacances scolaires, l'équipe d'animation accueille vos enfants entre 3 et 12 ans dans un cadre de loisirs éducatifs qui répond au mieux à leurs besoins. Ils pourront jouer, créer, expérimenter, découvrir, faire seul ou avec les autres.



L'aménagement des espaces et le projet pédagogique favorisent la création de relations et de rencontres, un lieu de vie où les enfants découvrent et apprennent à vivre en collectivité.

Au travers de nos projets, nous favorisons la coopération et la participation. Nous mettons l'accent sur l'autonomie, la solidarité et l'entraide, l'expression et la créativité. Les enfants sont acteurs de leurs loisirs et mettent en place leurs propres projets : ils peuvent choisir entre plusieurs activités dans des domaines variés (artistiques et culturels, d'éducation à l'environnement, physique et sportif, expression, plein air...), ou encore en proposer et partager leurs passions.

L'esprit du CLE est donc d'apprendre à vivre et agir ensemble tout en respectant les individualités de chacun, pour que chaque enfant trouve sa place, s'épanouisse et grandisse en confiance au sein du collectif, s'ouvre aux autres et au monde, exprime ses choix et ses idées.

Pour les vacances de Noël, le CLE sera ouvert les 22, 23 et 24 Décembre.

L'équipe du mercredi est composée de 2 animateurs qualifiés : Virgil et Lou.

Il reste des places pour le mercredi et les vacances, alors n'hésitez plus !

Pour inscrire vos enfants, vous pouvez contacter Hélène Mahé, directrice, par téléphone 07.61.26.67.43 ou par mail, [helene.mahe@francasbzh.fr](mailto:helene.mahe@francasbzh.fr).

**Hélène Mahé**

### MODALITÉS

Une fiche sanitaire est à compléter chaque année scolaire.

Disponible en mairie ou au CLE les jours d'ouverture, elle est aussi en téléchargement sur le site de la commune.

Les pièces à fournir sont :

- Une photocopie du carnet de vaccination (Dt Polio)
- Une attestation du quotient familial CAF ou MSA.
- La photocopie de l'attestation des Droits aux Bons CAF.

Si vous souhaitez vous former et devenir animateur BAFA, Les Francas proposent des conventions de formation aux jeunes à partir de 17 ans. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter la directrice.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la directrice du CLE.



Petite nouveauté dans ce numéro du Clayes de l'Info : une page consacrée aux activités du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

## Nouveau conseil d'administration

Suite aux élections municipales de mars dernier, un nouveau conseil d'administration du CCAS a été nommé (voir Clayes de l'Info de juillet 2014).

Présidé de droit par le Maire et composé de 7 membres élus et 7 membres nommés par le Maire, il s'est réuni pour la première fois en Mairie le samedi 13 septembre 2014.



## Repas de aînés 2014

Le jeudi 9 octobre, 57 convives ont eu le plaisir de se retrouver dans la salle polyvalente pour partager le repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale. Nos aînés ont pu apprécier l'animation d'Hervé Renimel et Gwénola Maheux qui ont largement contribué à la réussite de cette journée festive.



## Carte Sortir

La carte Sortir permet de participer à des activités culturelles, sportives ou de loisirs et de bénéficier, sous conditions de ressources, de tarifs réduits ou d'aides financières. Elle permet de profiter de sorties ponctuelles ou d'aller au cinéma, à la piscine, à la patinoire.

Il est possible de bénéficier d'une aide financière pour une inscription à une activité régulière proposée par une association signataire de la charte d'accueil.

Pour obtenir la carte Sortir, vous pouvez vous présenter en Mairie avec les pièces justificatives suivantes :

- justificatifs d'identité et de domicile
- ressources des 3 derniers mois + avis d'imposition
- photo d'identité



+ d'infos : <http://www.apras.org>

## Sports et plaisirs

Le 11 septembre dernier, les cours de gym, fitness, zumba ont repris, dispensés par Élodie notre monitrice sportive diplômée.

Ainsi, environ 20 à 28 personnes de Clayes et d'ailleurs participent aux cours, chaque jeudi soir à 19h dans la salle polyvalente.

Les inscriptions restent possibles tout au long de l'année avec 2 séances d'essai avant engagement.

La cotisation annuelle est de 60€.

Contact : Isabelle Jaunet 06 18 80 65 20  
[sportsetplaisirs@gmail.com](mailto:sportsetplaisirs@gmail.com)



## Pic et coud

Bonne rentrée pour l'association couture qui a repris ses cours le jeudi 18 septembre.



Le "fait-main" a la cote et notre atelier couture a toujours son petit succès : chaque année de nouvelles adhérentes viennent nous rejoindre, chacune arrive avec son niveau et ses motivations et Marie, notre fidèle animatrice, s'adapte.

Ici on confectionne ce que l'on veut, le plus simple mais aussi le plus compliqué !

Possibilité de venir à la carte, pendant quelques séances, pour réaliser un ouvrage ou pour découvrir l'atelier couture.

Une surjeteuse a été achetée l'année dernière et se trouve à la disposition des adhérentes.

Cette année encore, Clayes Pic' et Coud a répondu présente pour soutenir une association, Enorev, qui

vient en aide à la petite Enora souffrant d'un handicap nécessitant des soins intensifs et coûteux. Nous consacrerons un jeudi à la confection de peignoirs, de bavoirs qui seront vendus lors de différentes manifestations.

Renseignements pratiques : les cours ont lieu chaque jeudi (hors vacances scolaires) de 14 h 30 à 17h30 dans la salle des Associations de Clayes.

Contacts : Jacqueline Gaudin 02 99 07 02 87  
 Gisele Tétard 02 99 07 10 61

## Terre de Clayes

Après le concours d'épouvantails en 2013, Terre de Clayes organise cette année le **concours du plus beau bonhomme d'automne**.

Les bonshommes devront être exposés devant chaque maison participante du 28 au 31 octobre.

Le jury passera le 31 octobre en matinée et la remise des prix aura lieu le même jour à 19h, salle des associations.

Les inscriptions s'effectuent en Mairie.

Contacts : Claude Fouillet 02 99 07 15 61  
 Frédérique Musseta 02 99 06 14 67



## AS Clayes

L'AS Clayes a repris le championnat de D4 le 5 octobre à domicile face à St Méen / St Onen par une victoire 5 à 2.

Les prochains matches à domicile :

- 26 octobre à 15h30 : Romillé
- 9 novembre à 15h : St Maugan
- 23 novembre à 15h : Mordelles
- 7 décembre à 15h : Montfort-Iffendic

N'hésitez pas à venir soutenir votre équipe !

Par ailleurs, le club recherche un arbitre pour la saison 2014-2015.

Contactez Yohann Blouin pour tout renseignement.



## Amicale des Parents d'Elèves

### Nouveau bureau

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le mardi 22 septembre dernier, nous avons procédé à l'élection du nouveau Bureau, qui se compose comme suit :

Président :	Jérôme Bertru	Trésorière adj :	Cécile Troismoulins
Vice-présidente :	Marie Tanvet	Membre :	Elodie Demeure
Vice-président adj :	Stéphane Morvan	Membre :	Nathalie Fuentes
Secrétaire :	Jacqueline Autret	Membre :	Eric Guérêt
Secrétaire adj :	Mickael Denais	Membre :	Laetitia Le Bars
Secrétaire adj :	Paule Perdriel	Membre :	Frédéric Mounier
Trésorière :	Nadine Brumant		

Bien au-delà de ces fonctions, votre aide est très importante. Nous aurons besoin de bénévoles tout au long de cette nouvelle année pour permettre la réussite de toutes les manifestations proposées. On compte sur vous !! Merci.

### Manifestations 2014-2015

Manifestations	Dates à retenir	Heures
Soirée TARTIFLETTE	Samedi 22 novembre	19h30
Marché de NOEL <i>sous réserve d'un nombre minimum de réservations</i>	Vendredi 12 décembre	18h00 -23h00
Soirée de NOEL	A déterminer	18h00
Galettes des Rois	Vendredi 9, 16, 23 et 30 janvier	A la sortie des classes
BRADERIE de Clayes	Lundi 25 mai	A partir de 8h
FETE de l'ECOLE Repas moule-frites	Dimanche 28 juin	11h30

### Réunions de préparation

Le lundi à 20h30 (salle des associations) aux dates suivantes :

- 3 novembre 2014
- 1<sup>er</sup> décembre 2014
- 4 mai 2015



## Breizh Clayes Poker

Le Breizh Clayes Poker vient de fêter ses 2 ans et s'agrandit au fur et à mesure des mois. Pour la deuxième fois le club a offert à un de ses adhérents une place pour participer au Championnat du Grand Ouest qui se déroulera au casino de Dinard.

Pour les passionnés de jeux de cartes, vous pouvez nous rejoindre tous les jeudis soir à 19h45 à la salle des associations.

Contacts : [breizhclayespoker@hotmail.fr](mailto:breizhclayespoker@hotmail.fr)  
<http://breizhclayespoker.fr>



## La Clayes des champs

C'est dans une ambiance conviviale que de très belles compositions florales sont réalisées une fois par mois. Réparties en petits groupes, les adhérentes se réunissent dans la petite salle polyvalente.



De septembre à mai deux cours vous sont proposés le jeudi par l'animatrice Frédérique Musseta de 14h30 à 16h30 ou de 20h à 22h.

Les fleurs et le feuillage varient selon les saisons, nous réalisons des compositions toutes aussi différentes en fonction des événements : Noël, St Valentin, Pâques, Fête des mères.

Pour l'année 2014-2015 le prix de la cotisation est de 50€.

Contacts : Thérèse Lechaux 02 99 07 18 64  
Frédérique Musseta 06 72 44 13 12

## Association Enorev

Nous avons besoin de votre aide : nous vous sollicitons pour notre cousine ENORA, de 16 mois, atteinte d'une paralysie cérébrale, suite à une très grande prématurité.

Une association a été récemment créée : Enorev (Ensemble Nous Organiserons une Rééducation Efficace et Viable) [www.enorev.fr](http://www.enorev.fr), parrainée par Handicap-Amitié. Elle a pour objectif de récolter des idées et des fonds pour financer une opération qui lui permettra de marcher dans quelques années et d'avoir recours à une rééducation intensive.

De ce fait, nous avons lancé en septembre 2014 la récolte de papiers au sein de notre commune.

Dès à présent, des points-relais sont à votre disposition à l'école, à la garderie, ainsi qu'à la bibliothèque et la Mairie.

Vous pouvez nous apporter vos journaux, magazines, catalogues, prospectus, publicités, enveloppes (aussi à fenêtres, kraft), annuaires, etc... Attention : les cartonnettes (emballages cartons, boîtes cartonnées, rouleaux wc...) ne sont pas acceptées.

Nous comptons sur vous et vous remercions d'avance pour votre contribution !

Famille BERTRU (lotissement des chênes)



# Retour en images...



**6<sup>ème</sup> soirée des associations**  
vendredi 5 septembre 2014

**Tournoi de tennis de table**  
vendredi 12 septembre 2014



**Apigot fait sa fête**  
samedi 20 septembre 2014

